

DIFFERENTES EPREUVES ET ESSAIS PAR L'ADMINISTRATION DES POSTES FRANCAISES

.....

Depuis longtemps, différentes épreuves et essais de timbres-poste français fascinent et interrogent la plupart des collectionneurs et des négociants spécialisés.

La beauté et la rareté de ces épreuves expliquent leur popularité, avec des tirages limités.

Les épreuves rehaussent le niveau des présentations consacrées à la France et à ses colonies.

Une connaissance des techniques d'impression s'impose pour mieux apprécier les épreuves et essais français.

La France et ses anciennes colonies ont généralement utilisé deux techniques bien distinctes pour l'impression de leurs timbres-poste : la taille-douce et l'héliogravure.

Pour chaque émission, l'Administration postale française demande à un artiste de préparer une maquette.

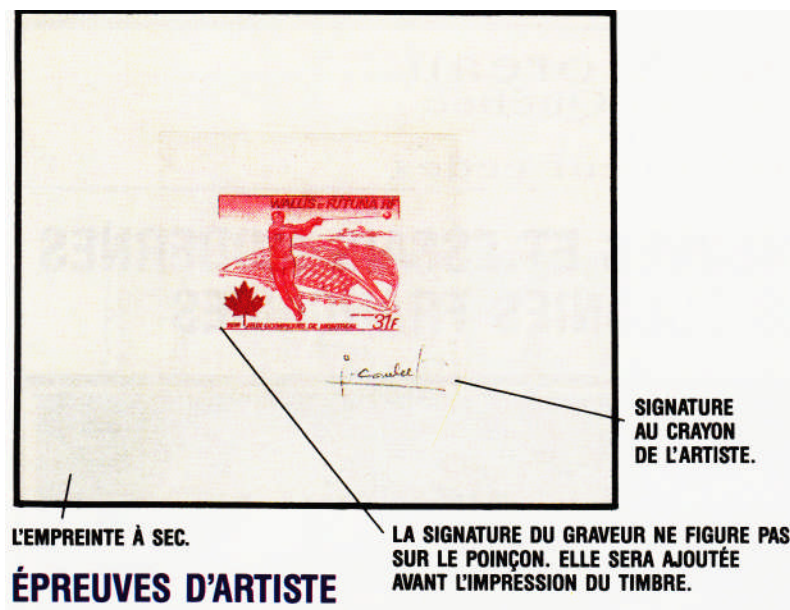
La taille-douce requiert les talents d'un graveur, qui reproduit le dessin à l'envers, sur un petit bloc d'acier doux, qu'on appelle le « poinçon original ». Il est alors durci par traitement thermique (la trempe), reproduit en plusieurs exemplaires qui seront assemblés pour confectionner la plaque d'impression.

Pour les émissions imprimées en héliogravure, la plaque d'impression est produite par un procédé photochimique à partir de la maquette originale.

Il existe plusieurs types d'épreuves :

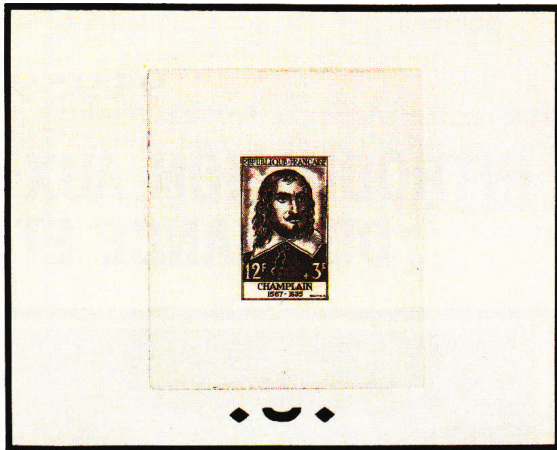
L'épreuve d'Artiste : Depuis 1959, l'Atelier des Timbres-Poste de Paris tire les épreuves d'artiste et en contrôle strictement la production. Leur quantité est limitée à une vingtaine d'exemplaires, imprimés à la presse à bras avec le poinçon non durci, sur un papier épais de grande qualité.

Chaque épreuve comporte une empreinte à sec qui rend sa reproduction pratiquement impossible.



Avant 1959, les épreuves étaient préparées par le dessinateur ou le graveur du timbre lui-même, d'où leur nom «d'épreuves d'Artiste». Leur production était moins contrôlée, mais restent néanmoins relativement rares. Les épreuves d'Artiste sont monochromes et portent généralement la signature du graveur ou du dessinateur au crayon de papier.

L'épreuve de Réception : Ce sont les épreuves françaises les plus rares. Elles étaient produites jusqu'en 1963 par l'Atelier de Fabrication des Timbres-Poste, avec le poinçon original non durci, afin de détecter les minuscules défauts. Si défauts il y avait, le graveur procédait aux retouches nécessaires, avant la confection de la plaque d'impression. En général, on pressait trois à cinq exemplaires en sépia uniquement.



Épreuve de Réception



Épreuve de Couleur

L'épreuve de Couleur : Les essais de couleur sont une création relativement récente.

Auparavant, le choix des couleurs s'effectuait à l'aide d'épreuves tirées à partir du poinçon durci. Les épreuves de couleur sont monochromes. Pour chaque émission de Timbre-Poste, on essayait environ huit à dix teintes qu'on imprimait chacune en deux ou trois exemplaires. Le code de chaque teinte est indiquée au crayon dans le coin inférieur droit de l'épreuve. Pour certaines émissions des années «cinquante», il existe des essais et des épreuves avec plusieurs couleurs.

Essais de Couleur : Depuis les années «cinquante», la plupart des Timbres-Poste de France et de ses anciennes colonies sont imprimés en trois couleurs ; depuis 1960, certaines émissions comptent même jusqu'à six couleurs. Les essais de couleur sont préparés afin de permettre à l'Administration Postale de choisir parmi un certain nombre de compositions possibles.

Les essais de couleur sont imprimés en feuilles de 25 exemplaires, la distribution est la suivante :



- Les trois premières rangées sont unicolores, chacune des trois rangées étant d'une couleur différente.
- Une ou plusieurs couleurs sont répétées dans la quatrième rangée.
- La cinquième rangée montre différentes combinaisons de couleurs. De ce fait, beaucoup de philatélistes préfèrent collectionner ces essais en bandes de cinq timbres-poste. Une feuille complète d'essais de couleur constitue la pièce maîtresse de toute collection.

La couleur des encres est généralement indiquée en marge, à l'aide d'un code inscrit au crayon.

Les essais de couleurs n'existent que pour les émissions de timbres gravés. De 400 à 700 exemplaires sont imprimés et distribués à de hauts dignitaires et à des membres du gouvernement.

Épreuves de Luxe : Une épreuve de luxe est un feuillet au centre duquel le Timbre-Poste est imprimé dans ses couleurs définitives. Depuis 1949, les épreuves de luxe mesurent généralement 10x13 cm.

Les épreuves de luxe de France, ainsi que des colonies, sont imprimées par l'Atelier de Fabrication des Timbres-Poste, dont l'appellation figure dans le coin inférieur droit de l'épreuve.

Jusqu'en 1967, les épreuves de luxe portaient des perforations de contrôle au bas du feuillet.

Après 1967, les épreuves de luxe des Timbres-Poste imprimés en héliogravure ont toujours été produites par des entreprises privées. Les épreuves de luxe de France sont imprimées à environ 250 exemplaires et offertes à de hauts dignitaires ou à des membres du gouvernement.



Épreuve de Luxe



Épreuve de Luxe collective

Épreuves de Luxe collective : Quant on émet plusieurs timbres en série le même jour ou sur le même thème, on les imprime parfois sur le même feuillet pour composer une épreuve, dite collective.

Les épreuves collectives sont beaucoup plus rares que les épreuves de luxe simple, elles ne sont imprimées qu'à 25 exemplaires. Pour certaines émissions avant 1940, on n'imprimait que des épreuves de luxe collectives. Maintenant très rares, ces épreuves étaient imprimées à plus de 25 exemplaires chacune.

Épreuves de Luxe dentelées et gommées : De 1946 à 1959, on a émis certaines épreuves de luxe, la plupart collectives, sur papier gommé. Elles sont pratiquement toutes dentelées. Leur tirage qui dépassait rarement 20 exemplaires, les rendent extrêmement rares de nos jours.

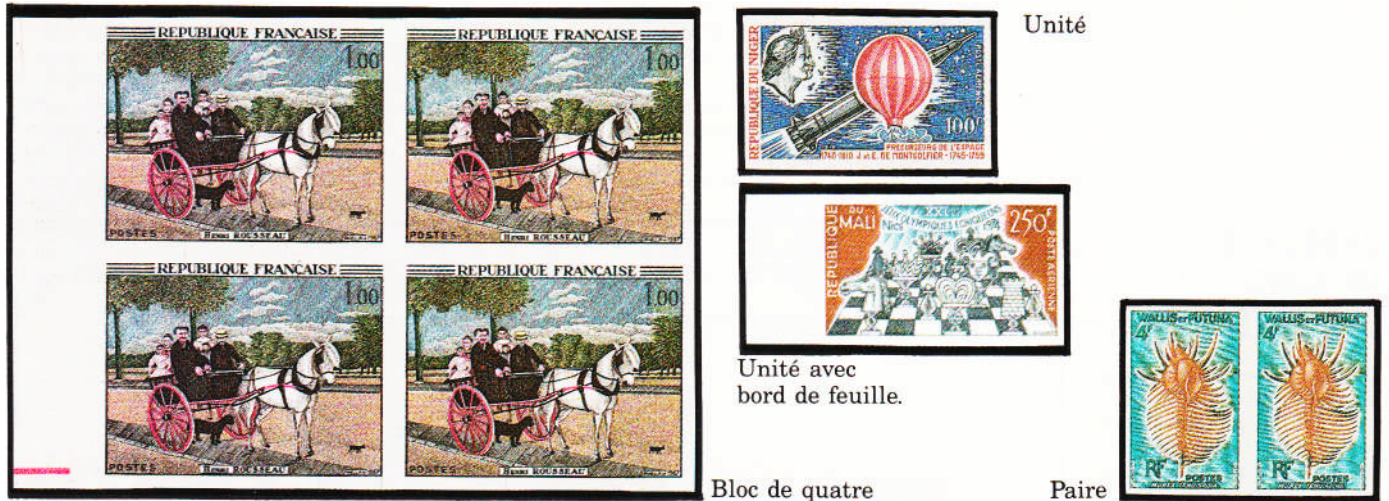


Épreuve de Luxe dentelée et gommée

Timbres-Poste non dentelés : Pendant l'impression des Timbres-Poste sur les rotatives, un certain nombre des premières feuilles ne sont pas dentelées. Pour les émissions de France, 1 000 timbres sont laissés non dentelés, ce qui représente 20 feuilles de 50 timbres ou 40 feuilles de 25 timbres suivant le format.

Pour les timbres d'usage courant ou de petit format, ce sont 2 000 timbres non dentelés, soit 20 feuilles de 100 timbres. Depuis 1941, ces timbres non dentelés sont distribués à de hauts dignitaires et à des membres du gouvernement.

Les Timbres-poste non dentelés peuvent être collectionnés de différentes manières :



Conclusion : La méthode de distribution des épreuves et essais de France, explique qu'on en retrouve dans le négoce philatélique, des quantités moindres que celles imprimées. Il arrive que de hauts dignitaires, des membres des gouvernements, ne réalisant pas leur valeur, les donnent à des parents ou amis, collectionneurs ou non. Ainsi un certain nombre d'essais ou d'épreuves seront souvent perdus ou détruits.

De plus, certains hauts dignitaires s'abstiennent de les vendre pour des raisons d'éthique.

Enfin, des essais et des épreuves sont aussi conservés dans les archives ou les musées.

Cependant, comme l'Administration des Postes Françaises ne donne généralement aucun chiffre officiel, les estimations sont basées sur les opinions de spécialistes possédant des années d'expérience dans le domaine des épreuves et essais de France.

Nota : La France ne produit plus d'essais de couleurs et de non dentelés depuis les années 1990.

Document réalisé par M. HENRY

Bibliographie : Editions Moreau, France International.

Internet : Sites divers...